

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 février 2021 à 20 h, à huis clos et par visioconférence conformément aux arrêtés ministériels. L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

**Sont présents :**

Sébastien Gagnon, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, François Bilodeau, conseiller, siège n° 4, Nancy Fontaine, conseillère et mairesse-suppléante, siège n° 6.

**Est absent :**

Siège n° 3, vacant depuis janvier 2020  
Siège n° 5, vacant depuis décembre 2020

**Autre présence :**

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

**Citoyens :** 0 dans le but de se conformer aux exigences gouvernementales, le conseil municipal s'est déroulé à huis clos. Considérant la décision gouvernementale de faire passer toutes les municipalités de la MRC de Drummond au palier d'alerte maximale (zone rouge). L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire. Madame Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1. Moment de réflexion**

Une minute de réflexion est accordée.

**2. Ouverture de la réunion**

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**3. Tirage loto église**

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 074, Madame Gilberte St-Louis, de Drummondville.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 038, Madame Suzanne Nappert, de Drummondville.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 005, Monsieur Gabriel Cardinal, de Drummondville.

#### **4. Adoption de l'ordre du jour**

17.02.2021 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **Ordre du jour**

Séance ordinaire

Le lundi 8 février 2021, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021
6. **Demande :**
  - a)
7. **Comptabilité :**
  - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
8. **Dossiers municipaux**
  - a) Therrien Couture s.e. n. c.r. l.; offre de services juridiques pour l'année 2021
  - b) Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité
  - c) TRECQ : semaine de la persévérance scolaire
  - d) Entretien des pelouses 2021
  - e) COVID-19 : mesures particulières
9. **Voirie**
  - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
  - b) Chauffage du garage municipal (REPORTÉ)
  - c) Programme d'aide à la voirie locale : volet projets particulier
  - d) Programme d'aide à la voirie locale : volet entretien des routes locales
  - e) Réparation du sens unique
  - f) Changement pour les frais de surveillance pour les chemins d'hiver

#### **Période de questions à 20 h 30**

10. **Hygiène du milieu**
  - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
  - b) Redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour 2020
11. **Sécurité publique**
  - a) Sûreté du Québec : tarification 2021
12. **Urbanisme**
  - a) Permis de construction décembre 2020 et janvier 2021
  - b) École Carrousel : installation thermopompe murale
  - c) Mandat Therrien Couture Jolicoeur S.E.N.C.R.L. : préparation d'un règlement autorisant l'émission des constats d'infraction
13. **Loisirs et culture**
  - a) Fondation du Cégep de Drummondville : remise des bourses des municipalités
14. **MRC**
  - a) Compte-rendu MRC
  - b) Suivi du projet de plantation d'arbres pour la séquestration du CO<sub>2</sub>
15. **Levée de la réunion**

#### **5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021**

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 11 janvier 2021;

18.02.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 11 janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **6. Demandes**

Aucune demande n'a été soumise.

## **7. Comptabilité**

### **a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

#### **Déboursés du mois et salaire**

##### **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

Adhésion FQM 2021 1 309,60 \$

##### **JEAN-GUY HÉBERT**

Remb cartes épicerie programme Soutien action bénévole 800,00 \$

##### **HYDRO-QUÉBEC**

Luminaire de rues de décembre 2020 310,51 \$

235, rue Dumoulin du 2 oct. au 1er déc. 2020 793,50 \$

##### **MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC**

REMISES DE L'EMPLOYEUR décembre 2020 5 401,06 \$

##### **RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA**

REMISES DE L'EMPLOYEUR décembre 2020 2 127,65 \$

##### **MINISTRE DES FINANCES**

1/2 versement Sûreté du Québec 48 581,00 \$

2/2 versement Sûreté du Québec 48 580,00 \$

##### **MRC DRUMMOND**

Quote-part 2021 59 344,45 \$

##### **MUNICIPALITÉ PAROISSE STE-PERPÉTUE**

Service incendie, quote-part 2021 10 500,00 \$

Fourniture eau potable Porcherie 11 236,50 \$

##### **MUN. VILLAGE N-D-DU-BON-CONSEIL**

Quote-part 2021 8 670,20 \$

##### **GROUPE ULTIMA**

Police assurance période 31-12-2020 au 31-12-2021 21 431,00 \$

Assurance accident bénévole PACC-100098 273,00 \$

Assurance accident bénévole PACC-100099 382,00 \$

**Total du chèque 22 086,00 \$**

##### **INFOTECH**

Contrat de soutien et optimal, option règl. 2021 6 013,19 \$

##### **R.G.M.R. BAS-ST-FRANÇOIS**

Quote-part 2021 88 436,25 \$

##### **SIUCQ**

Avis de contribution 2021 (1,10 \$ X708 habitants) 778,80 \$

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

Publipostage Le Jaseur février 2021	70,36 \$
<b>Total du chèque</b>	<b>70,36 \$</b>
Honoraires d'exploitation décembre 2020	(83,98 \$)
Livrets timbres perm. + livrets timbres Noël	321,56 \$
<b>Total du chèque</b>	<b>238,28 \$</b>

**TELUS**

Cellulaire du 25 déc. au 24 janv. 2021	58,30 \$
--	----------

**GROUPE MASKATEL**

Janvier (336-4460) Bureau	185,55 \$
Janvier (336-7149) Garage et aqueduc	60,68 \$
Janvier (336-7145) bibliothèque	52,52 \$
Janvier (336-7136) usine épuration	52,88 \$
Janvier (336-4917) centre comm et MDJ	68,80 \$
<b>Total du chèque</b>	<b>420,43 \$</b>

**GLOBALPAYMENTS SENC**

Frais paiement direct décembre 2020	35,31 \$
-------------------------------------	----------

**Total des chèques émis :** **315 791,39 \$\$**

19.02.2021 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 315 791,39 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 17 935,23 \$
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 40 674,86 \$ incluant 3 701,20 \$ pour le total des chèques émis et 36 973,66 \$ pour le fichier du dépôt direct;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**8. Dossiers municipaux**

**a) Therrien Couture s.e. n. c.r. l. : offre de services juridiques pour l'année 2021**

**ATTENDU QUE** le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults une offre de services professionnels pour l'année 2021;

**ATTENDU QUE** cette offre répond aux besoins de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults;

20.02.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults que la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité**

**ATTENDU QUE** la directrice générale dépose la liste de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales pour l'année 2019;

**ATTENDU QU'**un premier avis a été transmis le 20 janvier 2021 par courrier pour les propriétaires n'ayant pas acquitté les taxes foncières de 2019;

**ATTENDU QUE** les propriétaires ont jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2021 pour venir régulariser leur dossier;

**ATTENDU QUE** la vente des propriétés pour lesquelles le solde des taxes dues n'a pas été acquitté au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2021 lesdits dossiers seront transférés à la MRC de Drummond, aux fins de vente pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 10 juin 2021;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a décidé que les propriétés pour lesquelles des arrérages inférieurs à 100,00 \$ ne seront pas inscrits sur la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes, même si le délai prescrit de trois (3) ans arrive à échéance;

21.02.2021 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults que les propriétés pour lesquelles des arrérages inférieurs à 100,00 \$ ne seront pas inscrits sur la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes, même si le délai prescrit de trois (3) ans arrive à échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) TRECQ : semaine de la persévérance scolaire**

Du 15 au 19 février 2021 se déroulera, partout au Québec, la 16<sup>e</sup> édition des Journées de la persévérance scolaire. Le maire, Jean-Guy Hébert prendra un moment pour remettre des diplômes ainsi que des cartes cadeaux à des étudiants de l'école Carrousel de Sainte-Brigitte-des-Saults qui ont été sélectionnés par les membres du personnel de l'école. Le tout se déroulera par visioconférence pour cette année.

Cette année, les Journées de la persévérance scolaire invitent tout le monde à prendre un moment pour les jeunes afin de reconnaître leur résilience et leur capacité d'adaptation en cette année chamboulée.

Félicitations à tous !

Préscolaire :	Samuel Pfeiffer
Première année :	Evelyne Pfeiffer
Deuxième année :	Mathieu Raymond
Troisième année :	Sophia Andrea Tuta Rios
Quatrième année :	Wilson Jutras
Cinquième année :	Raphaëlle Dionne
Sixième année :	Noémie Allard

Nos gestes, un + pour leur réussite !

#### **d) Entretien des pelouses 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a mis en place depuis quelques années le projet d'entretien des pelouses des terrains municipaux pour impliquer les jeunes dans la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont toujours de l'intérêt pour ce projet;

22.02.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults qu'une annonce soit faite dans *Le Jaseur* du mois de mars pour connaître l'intérêt des étudiants pour l'entretien des pelouses municipales 2021 et la mise des candidatures sera jusqu'au 25 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **e) COVID-19 : mesures particulières**

**CONSIDÉRANT QUE** la Mauricie et le Centre-du-Québec sont toujours en zone rouge;

**CONSIDÉRANT QUE** la santé publique demande que tous les employés des entreprises, des organismes ou de l'administration publique qui effectuent des tâches administratives ou du travail de bureau continuent ces tâches en télétravail, à l'exception des employés dont la présence est essentielle à la poursuite des activités de l'entreprise, de l'organisme ou de l'administration publique;

23.02.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que le bureau municipal soit fermé à la population jusqu'à ce que le Centre-du-Québec soit en jaune orange;
- que la directrice générale crée un horaire de travail pour que seulement un membre du personnel de bureau soit en présentiel et que l'autre soit en télétravail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **9. Voirie**

#### **a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

- Chauffage au service de garde;
- Réparation du Mack;
- Réparation de la pépinière;
- Suivi à l'usine d'épuration;
- Lumière de vitesse ne fonctionne pas.

#### **b) Chauffage du garage municipal (REPORTÉ)**

**c) Programme d'aide à la voirie locale : volet projets particulier**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020 à compter** de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**ATTENDU QUE** l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

**ATTENDU QUE** l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

**ATTENDU QUE** les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

24.02.2021 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver les dépenses d'un montant de 40 000 \$ relatifs aux travaux

d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Programme d'aide à la voirie locale : volet entretien des routes locales**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 213 605 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

25.02.2021 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'informer le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- d'attester la véracité des frais encourus couverts par le PAERRL au montant de 213 605 \$;
- que la firme FBL soit mandatée, à titre de vérificateur externe, pour remplir la déclaration finale des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) Réparation du sens unique**

26.02.2021 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser l'inspecteur en voirie de faire réparer le sens unique chez Multi Van Drummond Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Période de questions à 20 h 30**

Aucune question n'a été soumise par courriel ou par téléphone avant 16 h, le 8 février 2021, tel que mentionné sur nos plateformes web.



**f) Changement pour les frais de surveillance pour les chemins d'hiver**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Manseau est en arrêt de travail depuis le 7 février 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Manseau avait une compensation pour les frais de garde et de surveillance des chemins pour la saison hivernale 2020-2021 de 200,00 \$/semaine (résolution 258.12.2020);

**CONSIDÉRANT QUE** Messieurs Claude Turcotte et Géronimo Castillo Roy se répartiront le travail de surveillance jusqu'à ce que M. Manseau soit de retour à son emploi;

27.02.2021 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de verser la somme prévue de 200,00 \$/semaine pour les frais de garde et de surveillance des chemins pour la saison hivernale 2020-2021 soit répartie entre Messieurs Claude Turcotte et Géronimo Castillo Roy selon la répartition que ceux-ci auront convenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**10. Hygiène du milieu**

**a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Considérant qu'il n'y a pas eu de réunion en janvier, aucun rapport n'est fait de la part de François Bilodeau, conseiller.

**b) Redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour 2020**

Le 13 janvier 2021, une correspondance a été envoyée par courriel de la part du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour informer la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults que la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François a obtenu une subvention au montant de 113 132,12 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2020.

**11. Sécurité publique**

**a) Sûreté du Québec : tarification 2021**

Une correspondance du 21 octobre 2020 de la sécurité publique nous avise du montant de la facturation des services policiers de la Sûreté du Québec est estimé, pour l'année 2021, à 97 161 \$ pour notre municipalité.

## 12. Urbanisme

### a) **Permis de construction décembre 2020 et janvier 2021**

- Un (1) permis a été émis pour le mois de décembre 2020
- Aucun permis n'a été émis pour le mois de janvier 2021

### b) **École Carrousel : installation thermopompe murale**

Le maire informe les membres du conseil que l'École Carrousel désire installer une thermopompe murale à l'avant de l'école, mais que, selon le règlement en vigueur, il n'est pas possible de le faire. Les membres du conseil demandent à la directrice générale de s'informer auprès de l'école pourquoi ils désirent installer ladite thermopompe à l'avant de l'école.

### c) **Mandat Therrien Couture Jolicoeur S.E.N.C.R.L. : préparation d'un règlement autorisant l'émission des constats d'infraction**

28.02.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater la firme Therrien Couture Jolicoeur S.E.N.C.R.L. de préparer un règlement autorisant l'émission des constats d'infraction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 13. Loisirs et culture

### a) **Fondation du Cégep de Drummondville : remise des bourses des municipalités**

**ATTENDU QUE** la Fondation du Cégep de Drummondville souligne la réussite des élèves provenant de toute la MRC Drummond par l'octroi des bourses de réussite.

29.01.2021 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de remettre une bourse de 350 \$ pour souligner la réussite des élèves provenant de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults lors de la remise des bourses des municipalités 2021 au Cégep de Drummondville le 8 avril 2021 à 16 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 14. MRC

### a) **Compte-rendu MRC**

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte rendu de la dernière réunion.

**b) Suivi du projet de plantation d'arbres pour la séquestration du C<sup>o</sup>2**

Une rencontre aura lieu le 9 mars 2021 par la plate-forme Teams avec le coordonnateur du GARAF, les élus municipaux, les enseignants et les élèves participants au projet.

**16. Questions diverses**

Aucun point à inscrire.

**17. Levée de la réunion**

31.02.2021 Il est 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

---

**Jean-Guy Hébert**  
**Maire**

---

**Manon Lemaire**  
**Directrice générale**